

## L'APEC et le FONGECIF Bretagne s'associent pour mieux accompagner les transitions professionnelles

**Mieux accompagner les transitions professionnelles des cadres salariés et celles des demandeurs d'emploi, et améliorer la sécurisation de leurs parcours professionnels... ce sont les objectifs de la convention que viennent de signer les représentants du FONGECIF Bretagne et de l'APEC BRETAGNE.**



*De gauche à droite: Jean Bernard SOLLIEC, Vice-Président du FONGECIF Bretagne, Jean Marc GILLOUARD, Président du Comité Paritaire APEC Bretagne, Anne SAVATIER, Déléguée pour la Bretagne de l'APEC, Thierry KOLODZIEJEK, Président du FONGECIF Bretagne et Catherine MAILLARD, Présidente du Comité Paritaire APEC Bretagne.*

**Le FONGECIF Bretagne et l'APEC BRETAGNE, opérateurs nationaux en charge du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP), inscrivent leur partenariat renforcé dans le cadre du service public régional de l'orientation (SPRO) coordonné par le Conseil Régional de Bretagne en lien avec l'Etat.**

**Cette convention s'articule autour de 3 axes clés :**

- **Optimiser le conseil et l'accompagnement selon la situation des cadres en leur permettant l'accès aux services les plus adaptés, notamment :**
    - de l'Apec : si le besoin nécessite la compréhension du marché de l'emploi cadre et la connaissance des besoins des entreprises au plan national et régional,
    - du Fongecif Bretagne : dès lors que la demande requiert une expertise en ingénierie financière et de formation ou en validation des acquis de l'expérience (VAE).
  
  - **Accompagner les projets de création et reprise d'entreprise :**
    - avec l'Apec : accompagnement à l'analyse préalable des compétences et motivations entrepreneuriales et évaluation de la pertinence du projet dans l'ensemble de la carrière,
    - avec le Fongecif Bretagne : accompagnement à la concrétisation et à la réussite économique des projets avec une prise en charge (financière) dans des délais rapides.
  
  - **Professionaliser les collaborateurs par des échanges « terrain » et des études de cas pratiques :**
    - sur les services respectifs,
    - sur l'évolution du marché de l'emploi et l'insertion après formation.
-



**Thierry CORMIER, Directeur du FONGECIF Bretagne**  
**Non à la juxtaposition, oui à la complémentarité**

« Nous voyons bien nos forces réciproques. L'idée est de jouer la complémentarité entre le très bon maillage territorial du FONGECIF Bretagne, au profit d'un public en reconversion, et les outils en autonomie de l'APEC : notamment à la conduite d'entretien, au coaching. De notre côté, nous disposons d'une très bonne connaissance de la formation, de la VAE, de l'ingénierie financière. L'important est que dès lors que nous avons un salarié cadre, nous comprenions bien où se situe pour lui la meilleure pertinence d'offre de service. Concernant la création d'entreprise, par exemple, nous sommes complémentaires : l'APEC dispose d'outils permettant de travailler sur la capacité entrepreneuriale/managériale du cadre, le FONGECIF peut l'aider par une prestation particulière avec la Boutique de Gestion à construire son " business plan" pour voir si le projet est viable.

Ainsi la personne voit bien l'intérêt du cursus dans son ensemble. Le conseiller APEC suit un salarié cadre en travaillant en totale collaboration avec le FONGECIF. Il nous arrive aussi d'avoir pour public des cadres en reconversion professionnelle qui veulent changer d'univers. Tout repose bien sûr sur la coordination de nos services, via une appropriation forte de l'offre de chacun. »



**Anne SAVATIER, Déléguée pour la Bretagne de l'APEC**  
**La sécurisation des parcours professionnels pour enjeu**

« Nous partons avec des problématiques, des publics et des tailles différents. L'important est qu'il y ait un mouvement collectif et que nous y participions. Nous sommes sollicités pour aider à la mobilisation de l'ensemble des acteurs sur l'évolution et l'augmentation des formations professionnelles en Bretagne.

Si l'APEC a une très bonne connaissance du marché des cadres, de ses métiers à valeur ajoutée, sur des fonctions d'encadrement ou d'expertise, pour autant nous pouvons être confrontés à des difficultés de publics en reconversion, je pense aux seniors notamment.

Nous avons tous pour enjeu la sécurisation des parcours professionnels. Nos conseils aident-ils bien la personne à se sentir sécurisée ? C'est la question qui nous importe. A nous de porter un regard pertinent sur la carrière de la personne et comment cela peut jouer sur son employabilité; l'accompagnement et le financement, via les aides mobilisables revenant alors au FONGECIF Bretagne. Tout est question de la maturité de la personne que nous avons en face de nous par rapport à son projet. »

**Votre contact presse:**

Agence Phares & Balises

Serge Thomas 02 23 30 70 30 /06 61 91 29 81

[st@pharesetbalises.com](mailto:st@pharesetbalises.com)

---